



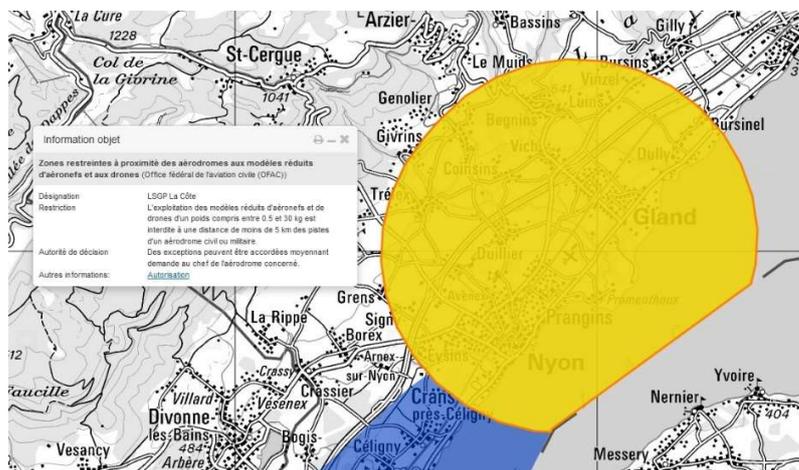
Equipe : Myriam Iseli, Romain Marchand,  
Nadine McCormick, Vicky Vouleli  
Contact: [vichfait@gmail.com](mailto:vichfait@gmail.com),  
ou dorénavant sur: [facebook.com/VichFait](https://facebook.com/VichFait)

## Règles sur le vol des drones

Le soir du 10 mai, le ciel de Vich bourdonnait bruyamment. Selon la police, il semble que c'était à cause d'un drone qui a volé illégalement au-dessus de notre village.

Nous en profitons pour partager les règles qui se trouvent sur le site de la Municipalité ([vich.ch/vol-de-drones](http://vich.ch/vol-de-drones)):

*"Il est rappelé que l'exploitation de modèles réduits d'aéronefs et de drones d'un poids compris entre 0.5 et 30 kg est interdite à une distance de moins de 5 km des pistes d'un aérodrome civil ou militaire. Le territoire de notre commune se trouvant dans la zone d'exclusion de l'aérodrome de Prangins, l'exploitation de modèles réduits d'aéronefs et de drones y est interdite."*



## AGENDA

### 26 juillet

Concert au Temple: l'association Orgue en Jeux propose Musique & Paroles, Contrepoint par Tommaso Mazoletti. Eglise de Vich.

### 19 août

Ouverture de la nouvelle Coop de Vich

### 26 septembre

Inauguration officielle du Forum des Pralies

## Nouvelles de la Commune directement sur votre portable?

Pour recevoir les informations importantes de la Municipalité de Vich directement sur votre portable, vous êtes encouragés à télécharger OiOi WEB.

C'est une nouvelle application dédiée aux citoyens suisses afin d'accéder aux informations, en temps réel, sur la vie d'une commune. Vous trouverez le lien pour télécharger l'application au bas de la page d'accueil du site [www.vich.ch](http://www.vich.ch).

**OiOi WEB**

## Nouvelle signalisation des pistes cyclables

Début juin, de nouvelles signalisations dédiées aux cyclistes sont apparues à Vich, notamment pour aider ceux d'entre eux égarés aux angles des Grand Rue - rue de la Dude - route de Luins.

Vich fait partie du circuit 488, "Route du vignoble de La Côte", de SuisseMobile. D'un niveau moyen avec ses 35km et 580m de dénivelé positif, ce circuit relie la plus vaste région viticole vaudoise à travers Morges–Aubonne–Mont-sur-Rolle–Duilier–Nyon.

Prenez le temps de (re)découvrir notre région à bicyclette et de consulter les cartes détaillées de ce parcours et de tant d'autres à travers le pays, sur [www.schweizmobil.ch/fr/suisse-a-velo/itineraires/route-0488.html](http://www.schweizmobil.ch/fr/suisse-a-velo/itineraires/route-0488.html)



## Le « littering » pointe son vilain nez à Vich

Selon l'Office fédéral de l'environnement, «*le littering, c'est le fait de jeter ou d'abandonner sur la voie publique de petites quantités de déchets urbains, sans utiliser les infrastructures prévues.*» D'habitude, notre petit village est épargné de ce fléau ; les Vichois n'ont pas la mauvaise habitude d'abandonner leurs déchets n'importe où – et même si cela arrive parfois, il y a aussi une petite armée de héros méconnus qui ramassent tout ce qu'ils trouvent. Tous ensemble, nous avons réussi à mettre en place un cercle vertueux : des études démontrent amplement que, moins il y a de déchets dans la voie publique, moins les usagers de ces espaces sont enclins au littering. Bien sûr, dans un cadre aussi positif que celui-ci, quand les débris font leur apparition, ils ne peuvent pas passer inaperçus. Et pendant la période de confinement dû au nouveau coronavirus, le Sentier des Toblerones et le terrain de sport ont été des zones particulièrement touchées (voir photos).



Mais que peut-on faire ? La question a récemment été débattue sur le group facebook « T'es de Vich si.... », suite à un incident particulièrement problématique : du verre cassé a été retrouvé abandonné à côté du terrain de sport. Plusieurs solutions ont été proposées, comme par exemple la publication d'affiches de rappel, et l'augmentation du nombre ou même de la taille des poubelles existantes.

L'équipe de VichFait en a discuté aussi avec la Municipalité, qui nous a confirmé que les poubelles

publiques sont en principe vidées tous les lundis. Elles n'ont qu'une capacité limitée, pour décourager le dépôt d'ordures ménagères ; ainsi, elles doivent être vidées régulièrement.



Tout de même, surtout par beau temps, elles ont tendance à se remplir très vite. Quand cela arrive, les usagers des espaces publics devraient simplement poser les déchets près des poubelles, ou, encore mieux, les ramener chez eux pour s'en débarrasser correctement – et pourtant certains, confrontés à une poubelle bien remplie, préfèrent simplement laisser leurs déchets n'importe où. Et le problème du littering va beaucoup plus loin que ce dont nous, le grand public, nous rendons compte – et la Municipalité a dû redoubler ses efforts pour résoudre les problèmes qui apparaissent. Par exemple, quand la Municipalité a été prévenue du problème des décharges sauvages sur le Sentier des Toblerones, l'équipe de la Voirie a toute de suite assuré le nettoyage.

Comment peut-on donc mettre fin à cette situation particulièrement désagréable ? Il est important de miser sur l'éducation. Les enfants suivent notre exemple, et l'école peut considérablement contribuer à leur sensibilisation. Par exemple, à l'école de Duillier, toutes les classes se chargent, chacune à leur tour, du ramassage des déchets restant dans la cour de récréation. Et il ne faut pas oublier la rééducation des adultes aussi ! En tant que citoyens, nous avons le droit et la responsabilité de rappeler gentiment aux personnes fautives de ne pas abandonner leurs déchets – en attirant leur attention sur ce qu'elles « oublient » derrière elles. Vous serez étonné(e)s de l'efficacité d'un simple et souriant « Excusez-moi, je crois que vous avez oublié quelque chose » - et cela marche tout aussi bien avec ceux qui, distraits par leurs portables, ne remarquent parfois pas les p'tits « cadeaux » laissés derrière eux par leurs compagnons à quatre pattes...

Ensemble, gardons Vich plus propre!

## Liste des entreprises mise à jour

Nous avons reçu de bons retours suite à la publication de la liste des entreprises actives à Vich. Comme prévu, il y avait quelques coquilles. Nous avons les corrigées dans [la version en ligne \(v 1.2\)](#). La moitié des entreprises sondées sont ouvertes à faire une première rencontre informelle après l'été. Le Chef Marc Audibert, à route de l'Etraz 10, a déjà offert ses locaux. Nous leur communiquerons la date directement. Si votre entreprise n'est pas encore sur notre liste, n'hésitez pas à nous contacter et nous pouvons vous transférer l'information.



## Nouveau programme de la galerie Junod

Après la fermeture estivale de la galerie Art Espace Junod durant les mois de juillet et août, la prochaine exposition, du 12 septembre au 31 octobre 2020, sera consacrée au peintre Paul Brunner, avec la publication d'un ouvrage de 85 pages. <http://www.galeriejunod.ch/>

## La physio de Vich déménage... dans Vich

L'équipe de Physiothérapie de Vich a pris la décision de déménager et développer leur cabinet pour continuer d'améliorer leur qualité de soins et services. À partir du 15 septembre prochain, ils seront à la Route de l'Etraz 25 (zone artisanale). Nous souhaitons João et Lauranne bon courage pour le déménagement!

## Lancement d'une nouvelle entreprise "very English"

Extraits de l'entretien complet de Camilla Carrier dans le journal *La Côte du 8 mai*, à retrouver au complet sur le site du journal: <https://bit.ly/31sZDW6>.

La Vichoise Camilla Carrier rend hommage à sa culture anglaise avec ses pâtisseries, qui se contemplent aussi bien qu'elles se savourent!

De délicats pétales de marguerites, de tournesols ou de roses parsèment la cuisine de Camilla. Car ces fleurs-là, il s'agit de les croquer, et non pas de les effeuiller. Depuis début avril, cette habitante de Vich a transformé le sous-sol de sa maison en cuisine professionnelle. Elle y crée ses pâtisseries douces et fleuries, et toutes sortes d'autres gourmandises, sucrées ou salées, teintées des accents de son Angleterre natale.

Si le lancement de «The English Bakery» était prévu depuis plusieurs mois, Camilla a douté au vu de la situation de pandémie. «Je me suis dit que c'était peut-

être le pire moment pour commencer... mais non! J'ai eu tellement de commandes que je ne peux plus en prendre jusqu'au 20 mai. Les gens ont peut-être besoin d'un peu de douceur», note-t-elle.



Alors que ses enfants ont commencé l'école et la crèche, Camilla a maintenant l'opportunité et le temps de lancer son affaire, et de se consacrer à sa passion. «Cela me permet en plus d'être disponible pour aller les chercher à l'école, par exemple», se réjouit-elle.

Pour l'heure, pas de magasin en vue. Les cupcakes et autres gourmandises salées ou sucrées sont à venir chercher chez Camilla, à l'emporter. Toujours sur commande, pour cette perfectionniste qui se

donne pour mot d'ordre de privilégier la qualité à la quantité.

Commandes et infos: [theenglishbakery.ch](http://theenglishbakery.ch)

## TROTTOIR A LA BICHETTE ET TAXE AU SAC

Hormis les comptes 2019 et l'organisation des autorités pour la prochaine législature, le Conseil général du 30 juin 2020 a dû se prononcer sur deux sujets qui intéressent de très près les habitants de la commune.



A gauche : le projet de trottoir et à droite : le passage actuel menant à l'entrée de la Coop.

A la Bichette, l'augmentation du trafic piétonnier n'est plus compatible avec l'état existant de la banquette en terre battue qu'empruntent tant bien que mal les piétons se rendant au centre commercial. Avec la réouverture du magasin Coop rénové prévue en août 2020, la Municipalité a décidé qu'il était nécessaire de proposer la création d'un trottoir, réalisable immédiatement mais temporaire, dans l'attente d'un accès routier conforme au plan de quartier qui ne peut pas être réalisé car la Commune ne dispose pas actuellement des terrains nécessaires. A noter encore que Coop Immobilier participerait aux coûts de construction.



L'analyse des statistiques des déchets a montré que le passage au concept harmonisé de taxe au sac, soit un même sac blanc et vert et un même prix, n'impactait plus les finances communales. La Municipalité a donc décidé de proposer l'adoption du concept régional tout en conservant

la même taxe forfaitaire, afin de bénéficier de sacs moins chers à l'achat et disponibles dans tous les commerces de grande distribution.

Comme les décisions du Conseil général du 30 juin n'étaient pas encore connues au moment de la mise sous presse du VICHfait, nous vous suggérons de consulter les préavis et décisions sur le site Internet [www.vich.ch](http://www.vich.ch) à la rubrique Officiel/CONSEIL GENERAL pour tout savoir sur ces deux sujets qui devraient améliorer le quotidien des Vichois.

## Election à la Municipalité

Le 1<sup>er</sup> tour de l'élection complémentaire à la Municipalité du 21 juin n'a pas permis de désigner un nouveau conseiller municipal, car aucun des trois candidats n'a obtenu la majorité absolue fixée à 113 voix. Mme Carole Würsch (au centre) termine en tête avec 96 voix, M. Philippe Mundler (à gauche) la suit de près avec 84 voix et M. Stéphane Demuynck (à droite) ferme la marche avec 28 voix.



Seuls deux des trois candidats du 1<sup>er</sup> tour ont déposé une liste le 23 juin pour le 2<sup>e</sup> tour qui se déroulera le dimanche 12 juillet prochain : il s'agit de M. Philippe Mundler (liste N° 1) et de Mme Carole Würsch (liste N° 2). Toujours afin de limiter au maximum les contacts, le 2<sup>e</sup> tour se déroulera également uniquement par correspondance. Chaque électeur reçoit une nouvelle enveloppe avec les explications et le matériel de vote pour le 2<sup>e</sup> tour (celui du 1<sup>er</sup> tour n'est plus valable).

Quant à l'élection du-de la Syndic-que, le dépôt des listes devrait avoir lieu le 27 juillet sous réserve de la confirmation de l'arrêté préfectoral.

Retrouvez les numéros précédents de VICHfait sur [www.vich.ch/vie locale](http://www.vich.ch/vie locale)